

POUR UN ESPACE PUBLIC HEUREUX ?

Le mobilier urbain peut-il contribuer à rendre un espace public Heureux ?

A ce jour, nous pouvons constater qu'il existe deux approches radicalement opposées dans la manière de traiter le mobilier urbain, en fonction de l'intérêt qu'on lui confère.

D'un côté certaines collectivités voient uniquement le mobilier sous l'aspect fonctionnel, sécuritaire (barrières, bornes...), ou propreté de la ville (corbeilles) ; Elles vivent cela comme une contrainte supplémentaire en termes de gestion. Seul l'aspect économique rentre en ligne de compte dans les choix qui seront effectués.

A l'inverse, certaines collectivités souhaitent se servir du mobilier urbain, pour mettre en avant un lieu, un espace de vie, et l'intègre directement dans la conception d'un lieu. Dans ce cas de multiples critères sont analysés, tel que l'esthétique, l'implantation, la durabilité, le coût...

Le syndicat des Professionnels du Mobilier Urbain, PROMU, regroupe les fabricants leader du secteur, dont l'objectif est d'apporter des solutions en fonction des différents aménagements que les maîtres d'ouvrage souhaitent réalisés.

Lors de la conception d'un mobilier urbain, de nombreux aspects doivent être pris en compte dans le développement afin d'être sûr qu'il puisse amener une valeur ajoutée dans l'espace public :

Les normes, toujours plus présentes, doivent être intégrées sans brider la créativité ; les notions environnementales dans la fabrication et l'usage des matériaux ; le coût des produits ainsi que celui de leur maintenance...

Il est cependant important d'aller au-delà de ces notions fondamentales, base de notre métier, pour donner une autre dimension au mobilier urbain.

Nous sommes intimement convaincus, que le mobilier peut et doit aider les concepteurs, architectes, paysagistes, urbanistes, à améliorer les espaces publics. Le mobilier urbain doit devenir un outil d'urbanisme indissociable du projet urbain global.

Une collaboration avec les maîtrises d'ouvrages et d'œuvres en amont permettra de définir le bon produit et ainsi contribuer à améliorer l'espace de vie des citoyens.

Pour atteindre cet idéal, il est nécessaire de replacer l'humain au centre de l'aménagement, en réfléchissant correctement à l'usage du mobilier que les citoyens en feront. Si nous prenons l'exemple d'un banc (symbole du séjour urbain), quelle est sa vocation ? Accueillir un citoyen pour faire une pause de très courte durée ou au contraire pour se reposer ? À quel public est-il majoritairement destiné (enfants, adultes, personnes âgées, travailleurs, touristes ?)

De manière générale, nous ne pourrions pas répondre aux questions de l'usage du mobilier, sans s'interroger également sur le lieu où celui-ci sera disposé. Il paraît inconcevable d'utiliser les mêmes produits, les mêmes matériaux dans toutes les villes de France, dans tous les quartiers sans tenir compte de leurs spécificités tant fonctionnelles qu'architecturales.

Confronté à l'urbanisation de plus en plus forte, nous devons humaniser les villes, en repensant des ambiances urbaines et en créant des zones de confort pour les habitants ; le mobilier doit servir à transformer le milieu urbain en espace de rencontre et non pas de conflit.

En définitive, bien conçu et bien intégré dans l'espace, le mobilier peut être un formidable vecteur de lien social et ainsi contribuer à rendre nos espaces urbains plus heureux !